

Service de prévention et santé au travail	Avis d'aptitude réservé aux travailleurs bénéficiant d'un suivi individuel renforcé	Entreprise
 Preveno - CENTRE EUROPE (SECTEUR 1) CENTRE EUROPE (GRAND BATIMENT) 1 Avenue de l'Europe 59880 SAINT SAULVE 03 27 46 19 24		ETT ADECCO BTP (12457) Médecin référent : Dr BEKONO Estelle

Salarié(e)	
Nom : HOLAIND	Prénom : Cedric
Date de naissance : 10/11/1998	

Poste de travail
OUVRIER DU BP / MANOEUVRE / AIDE MACON

Date de l'examen médical
Date : 13 mars 2025 Heure d'arrivée : 15h00 Heure de départ : 15h37

Type d'examen médical
☒ Examen médical à l'embauche (art. R. 4624-24) ☐ Examen médical périodique (art. R. 4624-28) ☐ Visite de reprise (art. R. 4624-31) ☐ Visite à la demande (art. R. 4624-34) ☐ Visite de mi-carrière (art. L4624-2-2)

Prochaine visite:
A revoir au plus tard le : 12/03/2027 ☐ par le professionnel de santé dans le cadre de la visite intermédiaire ☒ par le médecin du travail dans le cadre de la visite périodique

Scellé par PADOA
 Le 13/03/25
 Philippe MOREL
 Signed with
Universign

Le 13 mars 2025
Dr MOREL Philippe
Médecin du travail

☐ *Avis d'aptitude accompagné d'un document
 faisant état de proposition de mesures
 individuelles faites par le médecin du travail.*

NB : Tous les articles auxquels il est fait référence dans le présent document relèvent du code du travail.
 Voies et délais de recours par le salarié ou par l'employeur :
 Les éléments de nature médicale justifiant le présent avis peuvent être contestés dans un délai de 15 jours à compter de sa notification auprès du conseil de prud'hommes territorialement compétent (art. R. 4624-45 du code du travail).